

COMMENT REPENSER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE EN FRANCE ET EN EUROPE ?

Laurence Tubiana, directrice de la Fondation européenne pour le climat (ECF), est co-présidente du comité de gouvernance de la Convention citoyenne pour le climat. Elle était l'ambassadrice chargée des négociations sur le changement climatique et la représentante spéciale de la France pour la Conférence de Paris de 2015 sur les changements climatiques.

Les crises sanitaire et économique sont des signes de la fragilité de nos systèmes économique, social et démocratique. La transition écologique est une formidable opportunité pour réfléchir aux façons de fédérer les citoyens afin qu'ils s'engagent face aux bouleversements en cours.

Explications de Laurence Tubiana.

Comment envisager la sortie de crise et la relance en prenant en compte les enjeux de la lutte contre les dérèglements climatiques ?

La crise sanitaire révèle l'état et la vulnérabilité de notre système économique et social, notamment l'ampleur des inégalités et les interdépendances de notre système de production. Elle met en évidence là où notre société a besoin de changer pour engager la transition écologique.

Que révèle cette crise de notre interdépendance avec la nature ?

Elle montre bien que notre système ne peut plus fonctionner en l'état, non seulement parce qu'il épuise les ressources, mais parce que, ce faisant, il crée de nouvelles menaces majeures. Ce n'est pas uniquement l'épuisement des ressources de pétrole, de phosphates ou de terres arables qui est en cause mais le fait d'avoir mis une telle pression sur ces réserves, partout sur la planète.

Nous sommes en contact avec de nouvelles maladies, des zoonoses, dont nous étions éloignés auparavant, car des espèces migrent sous la pression humaine et celle du dérèglement climatique. Or l'être humain n'est pas biologiquement préparé à ces interactions. C'est le moment ou jamais de réorienter nos actions vers un mode de vie de notre espèce plus vivable parmi les autres espèces. L'IPBES (Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques) l'a rappelé dans son dernier rapport publié en novembre 2020, il existe dans la nature encore plus de 850 000 virus inconnus et qui pourraient encore infecter l'être humain.

Comment cette crise sanitaire, économique et sociale révèle-t-elle les fragilités de notre société ?

Elle a bien sûr exposé au grand jour notre dépendance aux marchés internationaux et la fragilité des chaînes de production et d'approvisionnement. Mais elle a aussi mis en exergue l'ampleur des inégalités sociales et de la défiance au sein de nos sociétés.

Les plus précaires sont les plus exposés. Il suffit de regarder les files d'attente pour l'aide alimentaire qui ne cessent de grossir depuis quelques mois ou le lien établi par les scientifiques entre la pollution de l'air en ville et la gravité des symptômes du Covid. Ainsi, dans les quartiers pollués qui abritent les personnes les plus pauvres, l'impact est encore plus grand. Pour ma part, je suis également frappée que cela ouvre aussi vite un espace à la désinformation, à la contestation de la science la plus élémentaire, aux théories du complot... La défiance vis-à-vis de la parole publique et la méfiance à l'égard des gouvernements s'est accrue. Certes, ils n'ont pas tous réagi avec compétence, mais la situation est extrêmement complexe. C'est le signe d'une fragilité supplémentaire, celle de notre démocratie.

Comment le plan de relance peut-il aider à nous orienter vers la transition écologique ?

La relance doit prendre en compte ces fragilités pour nous permettre de construire un futur plus résilient. L'ambition, l'ampleur et la rapidité des plans de relance vont largement déterminer la capacité à réussir la transition écologique et sociale. Nous n'aurons pas d'autre occasion d'investir aussi massivement compte tenu de l'urgence.

C'est une opportunité pour engager la transition. Contrairement à la relance post-crise financière de 2008, les solutions sont mûres et moins coûteuses. Les énergies

renouvelables sont désormais plus compétitives que la plupart des alternatives. Et alors que l'électrification des transports paraissait être un projet fou au moment de la signature de l'Accord de Paris en 2015, le Royaume-Uni annonce aujourd'hui la fin des ventes de voitures neuves à moteur à explosion en 2030 ! C'est une occasion inédite pour l'Europe de penser la transition comme la construction de la résilience face aux crises et pour cela le *Green deal* peut être un cadre de réflexion pertinent.

Justement, quelle est votre analyse du Pacte vert pour l'Europe (*Green deal* européen) ?

Ce qui est intéressant avec le *Green deal* c'est la réflexion sur un nouveau pacte social face aux changements systémiques auxquels nous devons faire face, notamment la transition écologique et la transformation numérique, en prenant en compte les enjeux sociaux, de territoires, etc.

C'est une réponse aux résultats des élections européennes de 2019, qui ont montré la progression de deux idées antagonistes : le nationalisme et l'écologie. La désignation de la Commission s'est alors jouée autour d'un compromis pour un nouveau projet politique et collectif pour l'Europe, orienté vers l'objectif d'une société neutre en carbone d'ici 2050, comme le prévoit l'Accord de Paris.

De fait, les transformations que nous vivons sont comparables à ce que l'on a pu connaître au cours de la deuxième révolution industrielle avec l'arrivée de la machine à vapeur et de l'électricité. Le *Green deal* donne un cadre pour penser ce chamboulement inéluctable au profit de la justice sociale, des territoires, de la place du travail, d'une empreinte radicalement différente sur la nature. Cela va des nouvelles relations capital-travail, en passant par la rémunération des actionnaires, la gouvernance d'entreprise, l'occupation des territoires, les innovations sociales, les circuits courts.

Le leadership européen est nécessaire au plan international, surtout au regard des ambitions renouvelées des États-Unis et de la Chine. Il est l'occasion de recréer un idéal politique commun. Cependant, le *Green deal* ne sert à rien s'il ne correspond qu'à un processus bureaucratique à Bruxelles. Il importe de définir ce qu'est le Pacte vert dans la région Hauts de France ou en PACA, dans ma ville et pour la France.

Cela rejoint l'engagement de la CFDT dans le Pacte du pouvoir de vivre : s'associer à d'autres acteurs pour se donner des références communes et penser un nouveau pacte social. Comment fait-on pour intégrer ceux qui sont exclus du système et qui n'ont droit

à rien ? Pour revaloriser la contribution de chacun ? Avec quelle protection sociale et quels services publics ? C'est une opportunité fantastique de répondre à toutes ces questions à la lumière des grandes transformations que nous vivons, en vue de construire la transition ensemble pour que chacun devienne acteur. Cette réflexion doit être posée à tous les échelons, national bien sûr, mais aussi territorial, ce qui nécessite de réussir à se faire entendre d'administrations et d'élus locaux qui n'ont pas forcément pris la mesure de cette nécessité de co-construire avec les acteurs de la société civile. C'est un combat difficile mais essentiel pour la transition écologique comme pour notre démocratie.

Comment le mouvement syndical peut-il s'engager davantage dans toutes ces transitions ?

Au sein de ce nouveau contrat social, les relations sociales sont un pilier essentiel à repenser. Par exemple, l'électrification des transports ou les énergies renouvelables sont portées par des entreprises où le taux de syndicalisation est très faible par rapport aux industries traditionnelles. L'une des inquiétudes des syndicats allemands est moins le passage à la voiture électrique que l'absence de syndicats dans ces collectifs de travail. Les capacités de négociation des salaires, des conditions de travail et de sécurité, tout ce qui constitue les relations sociales institutionnalisées, sont remises en cause. Il faut redéfinir les rapports au sein de ces nouvelles structures économiques.

L'histoire sociale de l'Europe et ses ambitions climatiques appellent à en faire un laboratoire pour le dialogue social de la transition. Lorsque le gouvernement espagnol négocie une réorientation des activités des mines de charbon avec les syndicats et les régions pour préparer le futur, c'est une belle perspective. Ce laboratoire doit montrer les thèmes à réévaluer : le contrat social entre travailleurs et entreprises, la gouvernance des entreprises, qui est un enjeu majeur, l'impact de l'entreprise sur son environnement. D'ailleurs, la demande des investisseurs d'une plus grande responsabilité sociale et environnementale est un bon signe.

Par ailleurs, il me semble que le mouvement syndical doit d'autant plus intégrer les mouvements de travailleurs qui ne sont pas organisés. Les travailleurs des plateformes se battent pour la reconnaissance de leur statut dans des entreprises comme Uber, Amazon ou autre. Les syndicats ont intérêt à les soutenir. L'objectif est aussi de montrer aux investisseurs que les sociétés risquent de se révolter.

Avec l'unification et la mise en réseau vis-à-vis de nouvelles modalités de contrats de travail ou de nouveaux types de monopoles, un signal est envoyé aux investisseurs. Cette orientation est nécessaire pour que les actionnaires demandent aux entreprises ce qu'elles font pour répondre au dérèglement climatique et plus globalement aux enjeux sociaux et environnementaux.

L'annonce par Danone, le 24 novembre 2020, d'un plan social alors qu'il était le premier groupe coté à être, depuis juin 2020, une entreprise à mission n'est pas un bon signe...

C'est une mauvaise nouvelle. N'importe quel PDG vous dira les tensions que génèrent les rendements exigés de 15 %, qu'aucune production n'est capable d'obtenir. Cela montre la surexploitation exigée. Il est impossible de quadrupler son capital en cinq ans sans rien faire. C'est l'aporie du système. Pendant cette pandémie, c'est la première fois que des milliardaires sont devenus centimilliardaires, c'est-à-dire que leur fortune dépasse les 100 milliards.

Cela montre que la gouvernance d'entreprise doit être globalement réformée. Même avec des efforts colossaux, une direction d'entreprise seule ne peut pas changer la donne. De nouvelles régulations sont à mettre en place. L'idée de fiscaliser les grandes entreprises des technologies commence par exemple à émerger. De même que l'idée de conditionner les aides d'Etat reçues par les entreprises à des engagements sur le plan social ou environnemental. Les gouvernements s'engagent toujours à reculons. Cela a été le cas sur les paradis fiscaux, les taxes financières, mais c'est tout de même ça que nous devons engager.

Comment articuler la démocratie participative, qui s'affirme notamment avec la Convention citoyenne pour le climat, avec la société civile organisée ?

Il existe des formes de représentation de la société civile organisée, comme le Conseil économique, social et environnemental (CESE), qui ne sont pas vraiment considérées. Beaucoup d'énergie est investie dans tous ces corps pour obtenir un consensus mais si la politique n'en tient pas compte, quel intérêt ?

Cette énergie est plus utilement investie dans des dynamiques de construction d'avis contradictoires. Les syndicats, associations, ONGs et mouvements de jeunesse

défendant une cause doivent développer des liaisons transversales pour conduire des actions conjointes et se faire entendre, comme le fait le Pacte du pouvoir de vivre.

En parallèle, il faut réfléchir à la manière de donner plus de densité à nos citoyennetés. Il y a de nombreuses manières d'articuler ces formes organisées et l'irruption – somme toute naturelle et légitime – dans la vie publique des citoyens non organisés. C'est la condition d'une adhésion large et de la santé de notre démocratie. Nous avons tous besoin de devenir activement citoyens et pas seulement électeurs, travailleurs ou consommateurs. Nous devons pouvoir assumer et enrichir la vie de la cité, ce qui fait commun, la manière dont on gère notre espace national, notre communauté européenne voire mondiale. Sans cette base large d'information, de réflexivité, de réflexion, de prise de position, les *fake news* se développent sans réponse, notamment sur les réseaux sociaux.

Ces 150 membres tirés au sort de la Convention citoyenne pour le climat représentent donc peu et beaucoup. Cette expérimentation fait la démonstration que les citoyens français deviennent des citoyens actifs à partir du moment où on leur demande de réfléchir à un problème collectif en leur donnant le temps et les conditions de le faire. Ils proposent des mesures utiles à la collectivité dans son ensemble. À mon sens, cela rend compte de là où en est la société française, peut-être même de façon plus fidèle que ce que les gouvernements affirment.

La société civile organisée est très active : elle analyse, veille, formule des propositions, mais cela doit être mis en débat avec la société dans son ensemble, sinon ce seront les réseaux sociaux qui gouverneront l'opinion. Plus qu'un enjeu de meilleure articulation, il s'agit d'élargir la base de la réflexion citoyenne. Il me semble que l'Etat n'est pas le seul concerné, les collectivités, les corps intermédiaires ne devraient pas faire l'impasse sur cette question. Cela signifie que les régions et les villes doivent s'y engager, de même que les syndicats doivent réfléchir avec tous ceux et toutes celles qui les entourent dans les entreprises. Il ne s'agit pas de faire discuter les gens pour le plaisir, car cela serait contre-productif, il s'agit d'avoir le souci d'être opérationnel, force de proposition et source de changement collectif.

Quels couplages envisager entre transition écologique et transition numérique, qui est aussi polluante ?

La réflexion à ce sujet est insuffisante car l'industrie du numérique n'a pas vraiment pensé l'enjeu de la sobriété. Le renouvelable va se développer mais il reste nécessaire de diminuer notre consommation d'énergie. C'est ce qui est déplorable dans un débat comme celui de la 5G, où l'on ne pense pas assez l'effet rebond de la consommation et l'obsolescence des équipements qui va engendrer une augmentation importante de la consommation. Les entreprises du numérique ne peuvent pas se limiter à répondre à l'enjeu de consommation par les énergies renouvelables, leur responsabilité va au-delà. Ce n'est pas une question qui se règlera seulement en vidant nos boîtes mail ou en éteignant nos écrans. Comme l'enjeu plus large de la réduction de notre empreinte carbone, une part revient aux gestes et comportements de chacun. Mais l'effort repose aussi majoritairement sur l'évolution des investissements et règles collectives qui sont du ressort de l'État et des entreprises. C'est l'enjeu de cette décennie que de parvenir à un niveau d'action collective guidé par la justice sociale et la décarbonation de l'économie